

FORMULAIRE D'ÉVALUATION

Les propositions technique et financière des candidats seront évaluées en utilisant la matrice suivante :

CRITERE D'ÉVALUATION

Etape	PROPOSITION TECHNIQUE	Point Maximal	Pourcentage (%)
1. Examen préliminaire	Vérification des documents requis : a) Proposition financière signée, b) Vérification de la liste des consultants non admissibles, c) Lettre de confirmation d'intérêt et de disponibilité signée, d) CV à jour, e) Proposition technique : brève description des raisons pour lesquelles le candidat estime qu'il est apte à fournir la consultation, la méthodologie à utiliser, la description des outils et le calendrier des activités, incluant résultats respectifs.	Non applicable	
2. Evaluation Technique	A. EDUCATION & COMPETENCES	20points	70%
	Maitrise dans le domaine 7 points Doctorat dans le domaine 10 points <i>Dans les domaines relatifs à cette consultation, tels qu'indiqués dans les Termes de Référence.</i> Compétences <ul style="list-style-type: none"> • Formation des adultes sous forme de renforcement des capacités 5 points • Formation professionnelle et expérience des analyses statistiques / opérationnelles 2.5 points • Français + Anglais (courant) 2.5 points 		
	B. EXPERIENCE GENERALE	10 points	
	Expérience dans le domaine des opérations des Nations Unies <ul style="list-style-type: none"> - 5 ans 7 points - Un point par année additionnelle jusqu'à la note maximale 		
	C. EXPERIENCE SPECIFIQUE	15 points	
	<ul style="list-style-type: none"> - Une expérience avérée dans le développement d'une stratégie d'opérations commerciales au niveau international 5 points - Expérience avérée dans la participation aux services communs de l'équipe de gestion des opérations avec les organisations internationales 5 points 		

	- <i>Expérience en développement de BOS dans un autre pays</i> 5 points		
	D. PROPOSITION TECHNIQUE	25 points	
	Compréhension de la mission & adéquation de la méthodologie proposée 15 points		
	Approche aborde les aspects importants et de façon suffisamment claire 5 points		
	Cohérence du chronogramme 5 points		
	POINT MAXIMAL DE L'EVALUATION TECHNIQUE (100 *70%)	70	
3. Evaluation Financière	PROPOSITION FINANCIERE	30	30%
	CRITERE D'EVALUATION DE LA PROPOSITION FINANCIERE		
	Le nombre de points maximal sera attribué à la proposition financière la plus basse. Toutes les autres propositions recevront des points en proportion selon la formule suivante :		
	$P = \gamma (\mu/z)$ <p>Où :</p> <p>p = Notation de la proposition financière évaluée</p> <p>γ = nombre maximal de points attribué à l'offre financière</p> <p>μ = montant de la proposition la plus basse</p> <p>z = montant de la proposition évaluée</p>		